



Union Départementale
des Syndicats du Cher

Place Malus
3000 BOURGES
t: 02 48 21 24 79
gt.ud.cher@wanadoo.fr
www.ud18.cgt.fr

Salaires bloqués, emplois supprimés travail délocalisé, vies méprisées, **ÇA SUFFIT !**

LE 18 MARS 2014 GREVES ET MANIFESTATIONS

A l'appel des syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, contre l'austérité et le « pacte de responsabilité », pour l'augmentation générale des salaires, le financement salarié de la protection sociale et des services publics.

Pacte de responsabilité :

Il faudrait peut-être remettre quelques idées dans le monde réel. L'ensemble du patronat, petit, moyen ou du CAC 40 est pour cette proposition patronale soutenue et poussée par le gouvernement. Ce pacte, dit «donnant-donnant», voire «gagnant-gagnant» ne sera que «perdant-gagnant». Perdant pour l'ensemble des travailleurs, des retraités et des chômeurs, car l'ensemble des droits sociaux, conquis au fil du temps et des luttes, par le combat de classe nous est arraché d'une main de fer par les capitalistes, qu'ils soient petits ou gros, individuels ou collectifs.

Ce pacte, qui est une véritable attaque contre l'ensemble de notre protection sociale, à savoir l'assurance-maladie, Allocation Familiale, accident du travail et maladie professionnelle, retraite, est une vieille revendication du patronat. Jamais il n'a accepté l'idée de devoir mettre en commun le moindre centime pour la protection des salariés.

Ce «pot commun» est alimenté exclusivement par les salaires. Seul le produit du travail, donc notre force du travail finance les différentes caisses de la protection sociale. Notre salaire est divisé en deux parties : une partie dite salariale avec un salaire brut, des cotisations sociales que l'on déduit de ce brut pour donner un salaire net, ce qui est perçu par chaque salarié. Une partie dite

«patronale» qui n'est constitué que de cotisations. Mais ce n'est pas une charge comme ils le disent sans discontinuer.

Ces deux types de cotisations sont la partie socialisée de notre salaire, la partie qui vous permet de vous soigner, qui permet aux anciens d'entre nous d'avoir une pension de retraite, d'essayer d'élever ses enfants, de ne pas se retrouver sans rien lorsqu'on se retrouve au chômage.

Quand on n'augmente pas les salaires, lorsque le gouvernement décide de baisser ou d'exonérer de cotisations (charges pour les autres), les patrons ainsi que les politiques nous font les poches en nous prenant du salaire et participent à la casse de notre modèle social. Ce modèle, qui est connu et reconnu, envié et jaloué par les salariés du monde entier, a été obtenu suite à de longues luttes. Il est garant du développement de toute la société.

Au prétexte de la compétitivité, de la mise en concurrence des entreprises et de leurs salariés, de l'austérité pour les peuples et les travailleurs en Europe, le gouvernement, avec son pacte de responsabilité, a franchi une nouvelle étape dans la spirale de la régression sociale et de la casse de nos acquis sociaux fondamentaux en supprimant les cotisations sociales sur la famille uniquement payées par les employeurs.

C'est un nouveau cadeau de 35 milliards aux entreprises et ce sont les principes de base de solidarité de notre Sécurité Sociale qui sont remis en cause pour en transférer la charge aux familles.

Les choix gouvernementaux s'attaquent au financement du régime général de Sécurité Sociale et de l'assurance chômage assurés par des cotisations salariales et employeurs qui constituent le salaire socialisé.

Pour la Sécurité Sociale, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) créées en 1991 et 1996 sont les premières applications d'une réforme initiée par Michel Rocard qui vise à transférer le financement de la protection sociale sur l'impôt pour en exonérer totalement à terme les entreprises.

Cette contribution sociale généralisée (CSG) est un impôt supplémentaire supporté encore par les

salariés, actifs, personnes en invalidité, privés d'emplois et retraités qui payent l'essentiel de l'addition. Ces derniers, de plus, sont particulièrement touchés par le report de la date de revalorisation des pensions et retraites, par une taxe de 0,3 % pour la perte d'autonomie, par un retard cumulé depuis des années sur la remise à niveau de leurs retraites.

Le patronat ne paye rien de sa poche. Toutes les factures, les salaires et l'investissement sont payés par les ouvriers, les employés, les cadres, les techniciens et ingénieurs, les fonctionnaires, grâce à leur force de travail dans les entreprises. Nous finançons également les salaires des dirigeants et les marges gigantesques des entreprises, petites et moyennes ou grosses. Cet argent qui devrait nous revenir, sert en réalité à délocaliser, licencier et nous exploiter.

Nous devons nous battre pour récupérer ce qu'on nous vole au quotidien : nos salaires !

LE MARDI 18 MARS 2014

Toutes et tous en grève et en manifestation !

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Forum République
ST-AMAND	10 h 30	Place Carrée
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
LA GUERCHE	10 h 30	Place du Général de Gaulle



Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT

Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise